

PETIT GLOSSAIRE DES ARTS DU SPECTACLE

• LES MÉTIERS À LA MÉRIDIENNE

- **Accueil compagnie** : Assurer l'accueil des compagnies programmées au Théâtre. Cela passe par la création de feuille de route, des transferts gare-hôtel- Théâtre, la préparation de catering*
- **Administration** : Gérer la gestion économique et financière du Théâtre. Relier les données administratives et budgétaires aux éléments artistiques
- **Billetterie / Accueil public** : Ensemble des opérations ayant trait à la délivrance de billets de spectacle, à l'accueil et au renseignement du public
- **Communication** : Rendre visible et promouvoir les spectacles et les activités du Théâtre par le biais de différents supports (flyers, affiches, programme de saison, presse, internet, réseaux sociaux...)
- **Direction / programmation** : Assurer la mise en œuvre et le suivi des moyens matériels, humains et financiers d'une saison culturelle en respectant le cadre budgétaire et légal. Diriger le personnel du Théâtre et veiller au bon fonctionnement du lieu. Responsable de la programmation artistique (choix des spectacles)
- **Entretien** : Assurer l'entretien des locaux
- **Ouvreur** : Aider les spectateurs à s'installer dans la salle
- **Régie générale** : Coordonner l'ensemble des régies spécifiques. être l'interface entre l'équipe de création (metteur en scène, décorateur...), tous les techniciens intervenant sur une production et l'administration (budget, embauche d'intermittents...)

- **Régie lumière** : régler les éclairages des différentes scènes selon les vœux du créateur des lumières et du metteur en scène
- **Régie plateau / ceintrier** : Veiller à la préparation du plateau, au montage et au démontage du décor*
- **Régie son/vidéo** : régler le son et la projection/diffusion de vidéos des différentes scènes selon les vœux du créateur son / vidéo et du metteur en scène
- **Relations publiques** : Favoriser la rencontre entre les œuvres, le public et les artistes. Mettre en place des actions autour des spectacles, à destination du public et en collaboration avec des compagnies et des partenaires éducatifs ou sociaux

• LES "AUTRES" MÉTIERS DU SPECTACLE

- **Accessoiriste** : Est chargé de placer les objets sur la scène ou de les retirer, avant et pendant le spectacle
- **Auteur** : Écrivain qui crée des œuvres dramaturgiques ou littéraires pouvant être adaptées au théâtre
- **Chargé de diffusion** : Trouve les lieux de diffusion — lieux de spectacle (théâtres, opéras…), salles et autres festivals — qui vont accueillir une production (un spectacle, un artiste, un orchestre, un ensemble, une compagnie…)
- **Chargé de production** : Coordonne les activités qui permettent à un spectacle de voir le jour. Il a notamment la charge du planning, des contrats, de la gestion du personnel… Il prend en charge la logistique autour des représentations : édition des feuilles de route, réservation de billets de train ou de chambres d’hôtel, gestion des repas pour l’équipe et les artistes
- **Chef d'orchestre** : S’approprie la partition puis dirige les musiciens et les chanteurs
- **Chorégraphe** : Dirige et compose les danses ou les ballets
- **Comédien** : Personne dont la profession est d’interpréter un personnage, de jouer un rôle au Théâtre (le terme « acteur/rice » s’emploie habituellement pour le Cinéma)
- **Costumier** : Personne en charge de l’élaboration et de l’entretien des costumes
- **Danseur** : C’est avec son corps que le danseur fait vivre des personnages, exprime des sentiments, donne un style à son interprétation
- **Décorateur** : Est chargé de l’aménagement de la scène. C’est lui qui choisit les éléments, objets et accessoires du décor

- **Habilleur** : Est chargé de l'entretien et de la mise à disposition des costumes pour les artistes, dans leurs loges ou en coulisses
- **Machiniste** : Est chargé de monter les décors sur le plateau mais aussi d'effectuer leurs changements entre les scènes ou les actes du spectacle
- **Maquilleur** : Maquille les artistes en fonction de leur rôle
- **Metteur en scène** : Donne un sens personnel au spectacle et dirige les répétitions*. Il/elle garantit l'harmonie du spectacle unifiant ainsi le style dans le jeu des comédiens, les costumes et l'espace des décors
- **Musicien** : Ils sont trompettistes, pianistes, violoncellistes... et interprètent la partition d'orchestre, dans la fosse, sous la direction du chef d'orchestre, ou sur scène
- **Scénographe** : Est chargé de mettre en images les idées du metteur en scène pour la réalisation d'un spectacle

• LES ACTIONS DE LA MÉRIDIANNE

- **Action culturelle** : Ensemble d'actions de démocratisation culturelle visant à favoriser un accès plus large aux pratiques culturelles, organisées à l'intention de différents publics
- **Bords de scène** : Ce temps de rencontre permet au public d'échanger avec les équipes artistiques à l'issue d'une représentation
- **Centre de ressources** : Lieu d'échanges, d'information et de documentation spécialisée. Outil au service des professionnels et amateurs, il propose un fond documentaire et guide les recherches.
Le Centre de ressources de La Méridienne propose livres, magazines, revues de presse, essais ayant trait aux disciplines et métiers du spectacle vivant (théâtre, danse, cirque, marionnettes...), à la médiation culturelle, aux politiques culturelles, aux relations art/science
- **Master-class** : Cours d'interprétation, de perfectionnement ou de partage d'expérience donné à un étudiant/jeune professionnel par un expert d'une discipline
→ Les élèves de l'enseignement Art-Danse du Lycée Bichat de Lunéville participent à des masterclasses avec des chorégraphes présents dans le cadre de la saison de La Méridienne

- **Parcours École du spectateur** : À travers le dispositif de l'école du spectateur, la Méridienne propose un véritable parcours découverte sur toute l'année scolaire. Plusieurs rendez-vous sont donnés dans l'année : Présentation des spectacles dans les établissements scolaires en septembre, découverte de 3 spectacles avec l'abonnement « école du spectateur », ateliers de sensibilisations avec les artistes des spectacles que les élèves vont voir, visite historique, patrimoniale et technique du théâtre, découverte des métiers du spectacle, bord de scènes*
- **Parrainage/Marrainage** : Depuis la saison 2014–2015, La Méridienne propose aux élèves de l'enseignement Art–Danse du Lycée Bichat de Lunéville de travailler tout au long de l'année scolaire avec un·e chorégraphe. Ce/tte parrain/marraine accompagne les élèves dans leur pratique et dans leur découverte chorégraphique. Le marrainage est une expérience privilégiée pour les élèves et pour la chorégraphe, des moments de partage autant humains qu'artistiques.
- **Préambules** : Temps d'échange en lien avec un spectacle de la saison, organisé avec des partenaires / associations locales. Ces moments servent à approfondir une thématique ou un sujet développé dans le spectacle
- **Présentation de saison** : Moment de rencontre et de partage où l'équipe de La Méridienne présente au public la programmation de chaque nouvelle saison. Les **présentations de saison décentralisées** sont proposées dans les quatre Communautés de communes du Pays du Lunévillois en début de saison
- **Stages et ateliers** : Proposés en lien avec un spectacle ou un temps fort, les stages et ateliers de La Méridienne permettent d'apprendre ou approfondir différentes techniques artistiques : théâtre, musique, arts plastiques, danse, photographie... Généralement à destination de petits groupes pour parfaire au mieux son apprentissage, différentes formules sont possibles : ateliers pour adultes, **ateliers parents–enfants**...

• **TERMES ET VOCABULAIRE TECHNIQUE DU SPECTACLE VIVANT**

- **Avant-scène** : Partie du plateau qui s'avance vers le public, devant le cadre de scène
- **Baignoire** : Loge de rez-de-chaussée dans un théâtre
- **Balance** : Sonorisation – Réglages des différents sons avec les artistes et leurs instruments
- **Balcon** : Dans une salle de spectacle, première galerie au-dessus du parterre
- **Brigadier – Les trois coups** : bâton, bout de perches de 1 mètre de haut, souvent garni de velours et de clous dorés, utiliser pour frapper les 3 coups (précédés de 11, 12 ou 13 coups rapides suivant le type de pièce)

- **Cadre de scène** : c'est l'ensemble de l'espace consacré au spectacle, soit le plateau plus les coulisses, le grill, les cintres, les dessous et les espaces de régie
- **Catering** : Le terme désigne la restauration des artistes et techniciens sur le lieu du spectacle. Il peut faire l'objet d'attentes particulières de la part des artistes
- **Cintres** : Partie du Théâtre située au dessus de la scène qui comprend le grill* et les passerelles d'accès au grill*
- **Console** : Pupitre de mélange et de commande du son ou de la lumière
- **Corbeille** : Galerie à balcon, en arc de cercle, situé au-dessus des fauteuils d'orchestre
- **Coulisses** : Dégagement dissimulé au public par des rideaux (pendrillons*) ou par le décor, sur les côtés et au lointain*
- **Côté cour / côté jardin** : Au XVII^e siècle, étant sur le plateau et regardant la salle, la loge d'avant-scène du roi était du côté droit et celle de la reine du côté gauche. Le côté droit s'appelait donc « côté Roi » et le côté gauche « côté Reine ». Avant la Révolution, la Comédie Française (troupe de théâtre d'état), s'installe au Palais des Tuileries : le côté droit donne sur le jardin des Tuileries et devient « côté jardin », le côté gauche donne sur la cour du Carroussel et devient « côté cour »
- **Décor** : Le décor au théâtre ou dans un film, désigne le lieu et l'environnement dans lesquels se passe l'action
- **Dessous** : Dans un théâtre, chacun des étages superposés sous la scène et destinés à entreposer les accessoires et à manœuvrer les décors. *Premier, deuxième, troisième dessous*
- **Distribution** : Répartition des rôles entre l'équipe artistique (auteur, metteur en scène, comédiens, éclairagiste, etc.)
- **Fiche technique** : Document rédigé par le régisseur* de la compagnie regroupant tous les moyens matériels nécessaires à la réalisation du spectacle. Elle est ensuite transmise au régisseur du lieu d'accueil du spectacle
- **Filage** : Répétition particulière où l'on joue le spectacle dans son intégralité et en continu
- **Galerie** : Balcon en encorbellement, à plusieurs rangs de spectateurs, sur le pourtour d'une salle de théâtre. *Première, deuxième, troisième galerie*
- **Gélatine** : films colorés utilisés sur des projecteurs pour en colorer la lumière. Ils se présentent sous la forme de fines feuilles traditionnellement fabriquées en gélatine (actuellement on utilise généralement des matériaux plastiques) colorées. Les couleurs de ces films plastiques ont une durée de vie limitée

- **Générale** : Ultime répétition d'ensemble du spectacle (avant la première*), donnée sous forme de représentation devant un public d'invités
- **Gril** : Plancher ajouré situé au-dessus du cintre où se trouve l'appareillage de toute la machinerie
- **Italienne** : Au théâtre, une italienne est une répétition sans mettre le ton, d'une voix neutre qui permet aux acteurs de mémoriser leur textes sans se fatiguer

→ *Théâtre à l'italienne* :

C'est un bâtiment entièrement couvert dont le prototype est le Teatro Olimpico de Vicence, en Italie, bâti d'après les plans d'Andrea Palladio en 1580 et inauguré en 1585. Il s'est diffusé avec celui de Sabbioneta puis dans de grandes salles des palais princiers pour des représentations privées, puis dans des bâtiments spécialement conçus pour être ouverts à un public issu de la bonne société et dont les places étaient payantes. C'est en plein centre de Venise qu'est apparu le premier théâtre de ce genre : le Teatro San Cassiano, édifié en 1637 puis démoli en 1812. Il fut un exemple rapidement suivi dans toutes les villes d'Italie puis de l'Europe entière. **Le théâtre à l'italienne** ne diffère des gigantesques structures antiques que par des dimensions plus modestes permettant au public de percevoir bien plus en finesse le jeu des artistes et l'interprétation des œuvres musicales. Il applique un principe encore en usage de nos jours : des spectateurs assis face à la scène et ses décors. Classiquement, la salle est structurée en plusieurs étages/balcons sur un plan ayant varié de forme entre le -U- et l'ovale tronqué qui délimitent architecturalement la largeur d'ouverture de la scène. La scène à l'italienne est typiquement surélevée par-rapport à la salle, avec un plancher légèrement incliné vers la salle, avec une pente moyenne de 2 % (2 cm par mètre).

- **Intermittent** : Artiste ou technicien du spectacle travaillant par intermittence (non salarié permanent d'un lieu)
- **Jauge** : C'est le nombre de spectateurs qui peut entrer dans une salle, en fonction de la taille et des caractéristiques de la salle et du spectacle
- **Loge** : Espaces réservés aux comédien/nes pour se préparer ou se changer avant, pendant et après la représentation

mais aussi !

Dans la salle de spectacle, chacun des compartiments, séparés les uns des autres par une cloison, où peuvent prendre place plusieurs spectateurs

- **Lointain** : Partie du plateau* placée le plus loin du public, en fond de scène (opposé à la «face»)
- **Machinerie** : ensemble de l'appareillage, les "machines" au XVI^e siècle, permettant la mise en place et le mouvement des éléments nécessaires au spectacle

- **Orchestre – fosse d'orchestre** : espace aménagé pour les musiciens en avant et en contrebas de la scène, dans un théâtre sous l'avant-scène*
- **Paradis / poulailler** : Galerie supérieure, très éloignée de la scène, où les places sont les moins chères
- **Parterre** : Le parterre est l'ensemble des places situées derrière les fauteuils d'orchestre dans une salle de spectacle
- **Pendrillon** : Rideau étroit et haut suspendu au cintre, utilisé pour cacher les coulisses
- **Plateau** : le plateau désigne un espace plus important que la scène puisqu'il comprend aussi les coulisses et les dessous*
- **Praticable** : Estrade ou élément de décor surélevé (ou surbaissé) par rapport au niveau de la scène
- **Première (ou création)** : Première représentation d'un spectacle
- **Projecteur (lumière)** : appareil de puissance variée qui permet d'émettre des rayons lumineux. Pour qu'un projecteur fasse de la couleur l'on dispose devant une gélatine
- **Quatrième mur** : Au théâtre, le quatrième mur désigne un « mur » imaginaire situé sur le devant de la scène, séparant la scène des spectateurs et « au travers » duquel ceux-ci voient les acteurs jouer
- **Rampe** : Dans le langage du théâtre, la rampe est une rangée de lumières placée sur le devant de la scène et qui permet d'éclairer les comédiens en contre-plongée
- **Régie** : La régie est l'endroit d'où les régisseurs dirigent (« *régissent* ») le spectacle.
- **Répétition** : Séance de travail pour réaliser le spectacle
- **Résidence d'artiste(s)** : Accueil dans un lieu d'un ou de plusieurs artistes afin d'effectuer un travail de recherche et/ou de création. La structure d'accueil facilite la création par la mise à disposition des artistes d'un lieu de vie, de travail et/ou de moyens financiers, techniques, humains
- **Scénographie** : Ensemble des éléments qui participent à la dimension visuelle et à la mise en espace du spectacle (décors, costumes, accessoires...)